

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

37^{ème} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES
BANJUL, 19 au 20 décembre 2002

RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF

NOVEMBRE 2002

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - Tél (226) 37 41 25/26 – Fax (226) 37 41 32 E-mail :
cilss@fasonet.bf

CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER – Tél (227) 73 31 16/73 24 36 – Fax (227) 73 24 35

E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne – Web : www.agrhymet.ne

INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako MALI – Tél (223) 22 21 48/23 02 37 – Fax (223) 22 23 37/22 59 80

E-mail : Idriss@agrosoc.insah.ml

MITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
ONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

37^{ème} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES BANJUL, 19 au 20 décembre 2002

RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF

NOVEMBRE 2002

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - Tél (226) 37 41 25/26 – Fax (226) 37 41 32 E-mail :
cilss@fasonet.bf

CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER – Tél (227) 73 31 16/73 24 36 – Fax (227) 73 24 35

E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne – Web : www.agrhymet.ne

INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako MALI – Tél (223) 22 21 48/23 02 37 – Fax (223) 22 23 37/22 59 80
E-mail : Idriss@agrosoc.insah.ml

REMERCIEMENTS

Cela fait déjà deux années que vous m'avez honoré de votre confiance, en me portant à la tête du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). Depuis cette date, j'ai engagé un certain nombre d'initiatives importantes pour lesquelles j'ai pu bénéficier des sages conseils et des directives éclairées de Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré , ancien Président en exercice du CILSS. Je voudrais lui témoigner ici mes sincères remerciements ainsi que toute ma gratitude.

Ma gratitude va également à son successeur, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré, actuel Président en Exercice, qui fut déjà d'un soutien particulièrement efficace à notre Institution, en tant que Président du Comité de Parrainage de la Fondation pour le Développement Durable du Sahel. Je suis sûr que je continuerai à bénéficier de ses conseils et de son ferme soutien.

Mes remerciements vont également à l'adresse des Ministres - Coordonnateurs successifs avec qui j'ai eu et continue d'avoir le plaisir de travailler dans un esprit de franche collaboration et dont j'ai pu bénéficier des conseils multiformes et toujours très avisés, en l'occurrence Son Excellence, Monsieur El Madani Diallo, Son Excellence, Madame Cissé Mariam K. Sidibé et Son Excellence, Monsieur Seydou Traoré.

J'ai le même plaisir à associer à ces remerciements mon frère et ami Son Excellence, Monsieur Salif Diallo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso, pays siège du CILSS, qui m'offre en permanence sa très grande disponibilité, ainsi qu'à l'ensemble des Ministres et autres autorités de tutelle qui ne m'ont pas ménagé leurs avis et leurs appuis au cours de l'exercice écoulé.

Mes remerciements vont enfin à nos partenaires au développement qui m'ont toujours accueilli à bras ouverts et m'ont beaucoup aidé de leurs pertinentes suggestions, pour la bonne marche de l'Institution.

Last but not least, je félicite et remercie l'ensemble des agents de notre Institution, que j'ai appris à mieux connaître, ce qui m'a permis d'apprécier à sa juste valeur leur grand mérite au regard des efforts qu'ils consacrent tous les jours à améliorer les performances de nos différents programmes ainsi que l'efficacité de nos interventions au profit des pays membres.

Musa S. Mbenga,
Secrétaire Exécutif du CILSS

SOMMAIRE

(pages)

- SIGLES ET ACRONYMES	04
INTRODUCTION	05
I.- CONTEXTE ET CADRE D'INTERVENTION	05
I.1.- CONTEXTE GENERAL	05
I.2.- SITUATION DU SAHEL EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE	07
I.3.- SITUATION DU SAHEL EN MATIERE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	09
II.- ETAT DE MISE EN OEUVRE DES ORIENTATIONS DES INSTANCES STATUTAIRES	10
II.1.- OPERATIONNALISATION DU CADRE STRATEGIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU SAHEL	10
II.2.- MISE EN OEUVRE PRATIQUE DU PROGRAMME D'ACTION SOUS-REGIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU TCHAD	13
II.3.- MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DE OUAGADOUGOU SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL	14
II.4.- ACCELERATION DES ACTIVITES DE DEMARRAGE DE LA FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL	14
II.5.- RELANCE DES ACTIVITES DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME SPECIAL DE COOPERATION OCI / BID / CILSS	15
III.- LE CILSS COMME CENTRE D'EXCELLENCE ET INSTITUTION DE REFERENCE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST	18
III.1.- AMELIORATION DES SYSTEMES D'ORGANISATION ET DE GESTION INTERNES DE L'INSTITUTION	18
III.2.- RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PROPOSITION DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE	22
III.3.- LE CILSS DANS SES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR	25
IV.- PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR ET RECOMMANDATIONS	27
IV.1.- DANS LES DOMAINES DU POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL, DU PILOTAGE ET DE LA PLANIFICATION	27
IV.2.- DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	28
IV.3.- DANS LE DOMAINE DE LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES	29
IV.4.- DANS LE DOMAINE DES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR	30
IV.5.- DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	30
CONCLUSIONS	31

SIGLES ET ACRONYMES

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AGRHYMET	Centre Régional d'Agro-Hydro-Météorologie du CILSS
AGROSOC	Programme Majeur de Recherches Agro-Socio-Economiques
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Commission Economique et Monétaire de l'Afrique centrale
CERPOD	Programme Majeur de Recherches en Population et Développement
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CONACILSS	Correspondant National du CILSS
CSRC	Comité Sous-Régional de Coordination
CSSA	Cadre stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté
FAO	Organisation des nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GT	Groupes Thématisques (du PASR)
LCD	Lutte Contre la Désertification
LCP	Lutte Contre la Pauvreté
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OIG	Organisation Inter-Gouvernementale
OCI	Organisation de la Conférence Islamique
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAC	Politique Agricole Commune
PAN	Plan d'Action National
PAO	Programme d'Action de Ouagadougou sur la Population et le Développement
PASR	Plan d'Action Sous-Régional
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
SA	Sécurité Alimentaire
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UMA	Union du Maghreb Arabe
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement international

INTRODUCTION

Conformément aux règles en vigueur depuis plusieurs années, le Secrétaire Exécutif du Comité permanent inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) présente à chaque session ordinaire annuelle du Conseil des Ministres un rapport d'ensemble sur les activités qu'il a conduites ou fait conduire au cours des douze mois précédents, en application des directives et orientations reçues des organes statutaires de l'Institution. Le présent rapport entre dans ce cadre.

Il a principalement pour objet :

- d'une part, de faire le point des avancées politiques enregistrées dans l'évolution des grands dossiers relevant du mandat du CILSS et sur lesquels il a pris des engagements et/ou reçu des directives ;
- d'autre part, de rendre compte des activités pratiques de gestion interne réalisées sous la conduite directe du Secrétaire Exécutif et destinées à renforcer les performances opérationnelles des programmes en cours.

Il marque ainsi la fin d'une période au cours de laquelle les importants travaux conduits aux différents niveaux de l'Institution font l'objet d'un bilan porté à la sanction des autorités compétentes, qui sont appelées à en apprécier la pertinence et les résultats, au regard des objectifs et priorités d'action qui lui ont été fixés. Ce document de référence justifie, valide et synthétise en même temps l'ensemble des rapports techniques soumis, sous l'autorité du Secrétaire Exécutif, à l'approbation du Conseil des Ministres, à savoir :

- le Rapport général d'activités du Système CILSS pour l'année 2001 ;
- le Programme de travail 2003 ;
- les dossiers spécifiques.

Le Rapport présenté ci-après comprend quatre (4) parties :

- 1^o la présentation du contexte général de la sous-région sahélienne et du cadre d'intervention actuel du CILSS ;
- 2^o l'état de la mise en œuvre des principales orientations formulées par les organes statutaires du CILSS ;
- 3^o le point des activités opérationnelles et les efforts entrepris en interne pour faire du CILSS un centre d'excellence dans la sous-région ;
- 4^o la revue des perspectives d'actions de l'Institution au cours des douze prochains mois ainsi que les recommandations formulées à ce titre à l'adresse du Conseil des Ministres.

I.- CONTEXTE ET CADRE D'INTERVENTION

I.1.- CONTEXTE GENERAL

Depuis sa création en 1973, en réponse aux nombreuses sécheresses sévères et persistantes et pour pallier l'impréparation constatée des pays sahéliens à assurer individuellement une gestion efficace et durable de phénomènes d'une telle nature, le Comité permanent inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) a développé de nombreuses initiatives d'envergure régionale et sous-régionale et largement appuyé les pays membres dans les domaines de la promotion d'une sécurité alimentaire durable et dans la gestion rationnelle des ressources naturelles. Ces initiatives constituaient des réponses aux évolutions souvent très importantes que le Sahel a connues au cours des vingt-cinq dernières années, à la fois sur les plans physique, économique, social, politique et institutionnel.

Le CILSS a ainsi essayé de contribuer, dans le nouveau contexte international relativement instable caractérisé par une mondialisation accélérée, de s'inscrire dans les enjeux, défis et perspectives de développement qui s'imposent aux pays sahéliens. Ces problématiques induisent des contraintes et des exigences d'intervention de plus en plus lourdes aux organisations intergouvernementales de la sous-région, d'autant que les nécessités de l'intégration économique, sociale, culturelle et politique desdits pays n'ont jamais été aussi impérieuses, sinon vitales.

I.1.1.- Contexte géographique et socio-physique

Les pays membres du CILSS couvrent une superficie globale de 5,4 millions de km², occupée pour une large part par les déserts du Grand Sahara, et comptent une population totale d'environ 60 millions de personnes dont plus de la moitié des actifs est occupée dans l'agriculture et l'élevage et contribue, en moyenne, pour près de 40% aux produits intérieurs bruts (PIB) nationaux. En comparaison de l'ensemble du continent africain, cette zone du Sahel occidental représente 18 % de la superficie totale de l'Afrique et 7,5% de sa population, ce qui en fait un partenaire important sur les plans économique, social et géopolitique.

Son évolution reste encore fortement tributaire des possibilités réelles, pour la sous-région, d'alléger de façon significative le poids des contraintes lourdes et multiformes qui pèsent sur ses potentialités de développement et dont les principales sont :

- la très grande instabilité des conditions météorologiques existantes, qui interdit dans une grande mesure une gestion plus efficace des activités agricoles dans le temps et dans l'espace ;
- la croissance démographique relativement élevée (3,1% en moyenne annuelle), en comparaison des taux de croissance à moyen terme des économies nationales (entre 3 et 5% en moyenne annuelle sur la dernière décennie) ;
- une urbanisation particulièrement rapide (7%), combinée avec un exode rural de plus en plus marqué (notamment vers les capitales), et que les Etats centraux n'arrivent pas encore à contrôler de façon efficace ;
- la pression de plus en plus forte qui s'exerce sur les environnements naturels nationaux encore très fragiles alors même qu'ils constituent le meilleur garant à moyen et long terme du développement des pays sahéliens.

I.1.2.- Contexte économique et social

Des difficultés dans la gestion des réformes macro-économiques et dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, l'état peu favorable des marchés de leurs produits d'exportation, les nouvelles contraintes induites par la mondialisation forcée de leurs économies, etc ... ont constitué et constituent encore des entraves structurelles très solides au développement des pays sahéliens. Les résultats enregistrés se sont ainsi avérés, rapportés aux taux moyens de croissance démographique, nettement insuffisants pour lutter efficacement contre la pauvreté des populations que près de deux décennies de programmes d'ajustement structurel ont largement contribué à aggraver.

Le PIB moyen par habitant, qui était déjà en 1990 parmi les faibles du monde (388 Dollars), a encore régressé et peut être estimé à moins de 300 Dollars en 1999. Bien que cet indicateur soit relativement imparfait pour juger du niveau réel de pauvreté d'un pays, son faible niveau est confirmé par toutes les mesures réalisées dans ce domaine, notamment le dernier classement établi par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement humain durable dans le monde, dans lequel les pays membres du CILSS se situent, à l'exception du Cap-Vert, parmi les trente derniers pays sur un total de 174. Moins d'un Sahélien sur deux dispose aujourd'hui d'un revenu d'un dollar ou plus par jour pour vivre et 17 millions de personnes dans la sous-région souffrent encore de la faim et de la malnutrition.

I.1.3.- Contexte institutionnel

La restructuration du CILSS intervenue en 1993 continue à justifier la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la mise à niveau de ses systèmes d'organisation et de gestion ainsi que des méthodes d'intervention dans le but de les adapter aux environnements interne et externe de l'Institution. Ses axes de base restent toujours organisés autour de deux grands pôles, à savoir :

- d'une part, un Noyau central assurant les fonctions de représentation, de pilotage, de réflexion stratégique et de suivi-évaluation, à l'échelle de l'ensemble de l'Institution ;
- d'autre part, six (06) Programmes Majeurs chargés de l'exécution des actions opérationnelles conduites dans trois sites géographiques distincts :
 - OUAGADOUGOU, siège du Secrétariat Exécutif et des deux Programmes Majeurs Politiques « Sécurité alimentaire » et « Gestion des ressources naturelles » ;
 - NIAMEY, siège du Centre régional AGRHYMET, avec deux Programmes Majeurs Techniques « Information » et « Formation » ;
 - et BAMAKO, siège de l'Institut du Sahel, avec deux Programmes Majeurs Techniques « AGROSOC » et « CERPOD ».

Ces programmes, largement complémentaires entre eux, ont été formulés à partir des objectifs spécifiques fixés au CILSS par le Cadre d'orientation décennale conçu en conformité avec son mandat et avec ses missions et opérationnalisés dans des plans glissants à horizon triennal, dont le dernier en date porte sur la période 2002 - 2004. Les activités affectées à chaque PM sont réalisées à travers des Unités opérationnelles, qui constituent les structures élémentaires de l'organigramme actuel.

Plus spécifiquement, il convient de rappeler que les **activités programmées** sont conçues dans la continuité d'un certain nombre de cadres et principes de référence qui gouvernent l'action du CILSS, depuis maintenant quelques années, à savoir :

- la mise en œuvre des cinq priorités pratiques du processus de réflexion prospective et participative « Sahel 21 », dans le but de mieux assurer l'ancrage de l'Institution sur les attentes formulées par les populations sahéliennes ;
- le développement opérationnel des plans d'action et programmes inter-OIG mis en place en matière de sécurité alimentaire et/ou de gestion des ressources naturelles, conformément aux nécessités actuelles de la dynamisation des politiques d'intégration dans la région ;
- l'application de règles de bonne gestion destinées à améliorer les performances de l'Institution dans les domaines de la coordination, de l'harmonisation et du suivi-évaluation des activités de ses différentes structures ;
- la recherche de solutions pratiques et durables de nature à assurer une plus grande sécurisation du financement de ses activités centrales et/ou prioritaires ;
- la recherche d'une plus grande transparence et d'une meilleure visibilité des résultats obtenus par le CILSS à la fois pour ses organes statutaires et pour l'ensemble des acteurs, partenaires et organismes intéressés.

I.2.- SITUATION DU SAHEL EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE

1.2.1.- Campagne 2001 / 2002

La production céréalière brute définitive 2001/2002 des pays du CILSS a été évaluée à 11 628 800 tonnes, soit un écart relatif de -1 % par rapport aux prévisions d'octobre 2001 estimées à 11 706 200 tonnes. Elle a dégagé une production nette de 9 447 300 tonnes qui a couvert 80% des besoins régionaux de consommation humaine contre 69% durant l'exercice 2000/2001. Les stocks sont passés de 615 800 tonnes au 1er novembre 2001 à 584 700 tonnes en fin octobre 2002.

Les importations ont été estimées à 2 482 500 tonnes, dont 2 322 800 tonnes d'importations commerciales (essentiellement de riz et de blé) et 159 700 tonnes d'aide alimentaire. Ces importations sont supérieures de 23% aux prévisions d'octobre 2001 (2 015 200 tonnes). Les prévisions d'importations commerciales ont été réalisées à 121% tandis que l'aide alimentaire reçue a été supérieure de 66% aux prévisions. Par rapport à l'exercice 2000/2001, les importations commerciales de la campagne 2001/2002 ont diminué d'environ 1% et l'aide alimentaire sous forme de produits importés a augmenté de 14%. Les exportations bien que sous-estimées ont porté sur 150 500 tonnes contre 143 600 tonnes durant le précédent exercice.

Les disponibilités céréalières totales de l'exercice se sont élevées à 12 545 600 tonnes. Elles sont en hausse de 17% par rapport à celles de la campagne 2000/2001. La contribution de la production intérieure aux disponibilités céréalières a été d'environ 75 %, soit une hausse de 5% par rapport à l'exercice précédent. Celles-ci ont permis de dégager une consommation apparente de 11 810 400 tonnes, soit une augmentation de 18% par rapport à celle de la campagne 2000/2001, avec une couverture à plus de 95% des besoins. Malgré cette situation, une hausse des prix a rendu la situation alimentaire très difficile dans plusieurs pays, notamment au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad, ce qui a conduit les gouvernements et les partenaires à intervenir.

1.2.2.- Campagne 2002 / 2003

Les évaluations préliminaires des récoltes de la campagne agricole 2002/2003 évaluent la production céréalière prévisionnelle de la campagne 2002/2003 à 11 320 700 tonnes, contre 11 628 900 tonnes l'année dernière, soit une baisse de -3%. Cette baisse de production est enregistrée dans tous les pays du Sahel, sauf le Burkina Faso. La production céréalière reste cependant supérieure de 11% à la moyenne des cinq dernières années. En considérant la production par habitant, on remarque la même tendance au niveau régional, celle-ci étant prévue à environ 195 kg, contre 206 kg l'année dernière. Elle est en baisse de 5% par rapport à celle de la campagne 2001/2002 mais supérieure de 4% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Sur le plan national, la production par habitant sera en baisse dans la plupart des pays, (de 5 à 73 %), à l'exception du Burkina Faso (+21%) et du Niger (+12%).

Les stocks actuels des paysans, des commerçants et des offices publics sont évalués à 584 700 tonnes contre 615 800 tonnes de céréales l'an dernier à la même période. Les prévisions d'importations (essentiellement du riz et du blé) s'élèvent à 2 477 900 tonnes, soit légèrement moins que les réalisations de 2001/2002 (2 482 500 tonnes). Ainsi, les disponibilités totales prévisionnelles seront de 12 321 200 tonnes pour des besoins globaux de 11 997 500 tonnes, dont 11 333 800 tonnes pour la consommation humaine et 663 700 tonnes de stocks finals. L'excédent net régional s'élèvera ainsi à 323 600 tonnes, contre 322 200 tonnes pour l'année dernière, avec une répartition très inégale entre les pays et à l'intérieur même des pays.

Finalement, la situation alimentaire céréalière régionale sera tout juste moyenne, mais avec beaucoup plus de tensions localisées liées à l'existence de zones structurellement déficitaires et de poches de déficits conjoncturels plus nombreuses dans tous les pays. L'accessibilité des populations aux céréales en sera rendue plus difficile, car les prix assez élevés déjà atteints risquent de ne pas connaître une baisse significative. La situation sera plus tendue au Mali et à l'Ouest du Sahel (Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie et Sénégal). Toutefois ces difficultés pourront être atténuées dans certains pays par des programmes conséquents d'importations commerciales et de cultures de contre saison. Dans d'autres pays par contre, les difficultés seront si aiguës qu'il sera nécessaire de faire recours à l'aide alimentaire. C'est le cas particulier de la Mauritanie qui vit une crise alimentaire profonde depuis plusieurs années. Par ailleurs, la sécurité alimentaire régionale risque d'être affectée par les effets de la crise politique en Côte d'Ivoire, notamment au niveau des approvisionnements alimentaires du Burkina Faso, du Mali et du Niger à partir de ce pays en ce qui concerne le maïs (en période de soudure), les tubercules, la banane plantain, etc....

Au plan des revenus, il est également à craindre que les perturbations dans les exportations de bétail et du coton du Burkina Faso et du Mali en direction de la Côte d'Ivoire affaibliront le pouvoir d'achat des ménages ruraux. D'autres stratégies génératrices de revenus telles que le travail dans le bâtiment, la migration, le petit commerce, etc....., pourraient être également affectées. Actuellement, les bonnes perspectives de récolte entraînent une baisse généralisée du prix moyen du mil, ce qui augure de meilleures conditions alimentaires courant 2002.

Il convient en conséquence de maintenir la veille sur la situation alimentaire des zones et groupes vulnérables, bien que la gestion de la crise alimentaire en 2001/2002 ait montré une amélioration des mécanismes de gestion, notamment les capacités nationales et régionale à gérer collectivement et/ou individuellement les situations critiques.

I.3.- SITUATION DU SAHEL EN MATIERE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'état et l'évolution des ressources naturelles du Sahel restent une préoccupation majeur de l'ensemble des acteurs du développement, même si l'on constate ces dernières années quelques évolutions positives liées aux énormes efforts consentis par les gouvernements et leurs institutions communes spécialisées comme le CILSS pour, d'une part, renforcer les institutions nationales en charge des questions environnementales, d'autre part, réformer les modes de gouvernance avec une implication plus accrue des acteurs de la société civile et la promotion des approches transversales, interministérielles et intersectorielles. De manière globale, il y a une nette tendance à insuffler les préoccupations liées à la GRN dans l'ensemble des politiques publiques, d'autant que dans notre sous-région, c'est souvent grâce à la valorisation des RN que les populations parviennent à diversifier leurs sources de revenus et à réduire leur vulnérabilité.

De manière spécifique, il convient de noter que sur le plan climatique, même si depuis 1985 notre sous-région n'a pas eu à connaître de grandes sécheresses, celles-ci continuent de représenter une menace permanente comme cela a été le cas cette année avec l'installation tardive de l'hivernage dans la partie occidentale de notre sous-région.

En ce qui concerne les sols, 9 agriculteurs ruraux sur 10 exploitent des terres vulnérables à la désertification et sur une surface agricole de 156,3 millions d'ha, seulement 13% sont cultivables.

Même si les ressources en eaux du Sahel sont considérables et offrent d'importantes possibilités de valorisation pour l'agriculture et la pêche, diverses raisons, dont les capacités financières limitées des Etats et l'inadéquation des codes de l'eau en vigueur dans certains pays, font que seules 4,4% des ressources en eaux renouvelables sont mises en valeur au titre des différents usages (consommation humaine et animale : 9,7%, Irrigation : 89% et industrie : 1,3%). 37% des ressources sont communes à plusieurs pays et nécessitent une gestion partagée.

La question de l'énergie reste cruciale pour le devenir des ressources naturelles au Sahel. L'énergie traditionnelle constituée de combustible ligneux constitue une grave menace pour les ressources forestières. Alors que la productivité du couvert forestier sahélien est faible - de l'ordre de 1,1 à 1,5 m³ par ha et par an, le niveau de prélèvement ou l'intensité de coupe est bien souvent très supérieur. Si les tendances ne sont pas inversées, plus de 10% du couvert forestier sahélien va disparaître au cours des 20 prochaines années.

Les populations sahariennes comme les Etats attachent une très grande importance à la préservation des ressources naturelles car elles constitueront encore longtemps les fondations de leurs stratégies de développement. L'analyse de la dynamique de l'environnement dans ces régions arides, semi-arides montrent à quel point il est difficile de réconcilier les enjeux de court terme (les stratégies de survie) et les enjeux de long terme (la conservation des ressources). Seules les approches et les politiques qui parviendront à faire converger la satisfaction des besoins immédiats des populations et la construction

d'une stratégie de développement durable incluant développement économique, social et culturel d'un côté, préservation de l'environnement local et mondial de l'autre côté, pourront mobiliser durablement des sociétés avant tout caractérisées par leur vulnérabilité. C'est dans ces approches que le CILSS s'investit et doit continuer à s'investir.

II.- ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS DES INSTANCES STATUTAIRES

Les orientations mises en œuvre par le CILSS au cours de l'année écoulée, en application des directives du dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et du 36 ème Conseil des Ministres, concernent principalement :

- l'opérationnalisation du « Cadre stratégique de Sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel » ;
- la mise en œuvre pratique des programmes d'action de gestion rationnelle des ressources naturelles, notamment le Programme d'action sous-régional de Lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad ;
- la mise en œuvre du Programme d'Action sous-régional de Ouagadougou sur la population et le développement durable au Sahel ;
- l'accélération des activités de démarrage de la Fondation pour le Développement durable au Sahel
- et la relance des activités de mise en œuvre du Programme spécial de coopération OCI / BID / CILSS.

II.1.- OPERATIONNALISATION DU CADRE STRATEGIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU SAHEL

II.1.1.- Elaboration et validation des stratégies et programmes de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté

- Le processus de réflexion démarré avec l'exercice « Sahel 21 » a abouti à l'élaboration du « Cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel » adopté à Bamako en novembre 2000, qui représente un consensus dynamique entre les acteurs publics et les acteurs privés des 9 pays membres du CILSS :
 - ✓ par rapport aux enjeux alimentaires ;
 - ✓ sur les principes directeurs devant guider l'évolution des stratégies, des politiques et des interventions des différentes catégories d'acteurs aux différents niveaux géographiques ;
 - ✓ sur les objectifs à atteindre en matière de sécurité alimentaire et la nature des actions à entreprendre ;
 - ✓ sur les dispositifs institutionnels de mise en œuvre.

En application des orientations formulées pour la continuation du processus, le CILSS s'est engagé sans délai, avec le ferme appui de ses partenaires au développement, dans des activités d'élaboration des stratégies et programmes d'opérationnalisation du CSSA. Les résultats obtenus peuvent être considérés comme tout à fait appréciables ainsi que les représentants des pays membres, des réseaux d'acteurs de la société civile et des institutions partenaires ont pu le constater à l'occasion de l'atelier de validation qui vient de se tenir en novembre 2002, à Bamako (Mali). Cette rencontre sanctionnait deux années de travail au cours desquelles d'importantes ressources humaines, matérielles et financières ont été mobilisées au profit du Sahel. A cette date, le CILSS peut se prévaloir d'une stratégie régionale à long terme (2003 - 2015) de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la

pauvreté au Sahel, avec un premier programme quinquennal (2003 - 2007) de mise en œuvre portant sur les actions, activités et sous-activités prioritaires à réaliser au cours de cette période et qui a fait l'objet d'un consensus très large et d'une validation formelle parmi les acteurs et les pays ainsi qu'avec les partenaires. Les documents y afférents ont été finalisés suite aux recommandations formulées à l'issue de la dernière rencontre de Bamako et sont soumis à la présente session pour adoption.

Dans le même temps et dans la continuité des axes d'orientation de la stratégie régionale et de son premier programme d'action, un certain nombre de dossiers régionaux prioritaires correspondant à des thématiques importantes pour les pays membres sont en cours d'élaboration. Ils portent sur la maîtrise de l'eau, la fertilité des sols, l'élevage, la lutte phytosanitaire intégrée, la pêche, etc.... Les travaux déjà entrepris à ce titre constitueront les futurs chantiers régionaux au sein de l'Institution, avec ceux relatifs aux énergies domestiques et alternatives, aux semences, aux ressources naturelles partagées et/ou transfrontalières, à l'appui aux groupes sociaux vulnérables (notamment les femmes).

Chacun des neuf pays membres du CILSS a également élaboré une **stratégie nationale 2003 - 2015 de sécurité alimentaire durable** complétée par un **programme national quinquennal 2003 - 2007 de mise en œuvre**, certains d'entre eux ayant même été formellement adoptés au niveau gouvernemental. Les pays qui ne sont pas encore arrivés à ce niveau devraient l'être dans les prochaines semaines. De même, la plupart des pays ont pu organiser un atelier de discussion centré sur la stratégie régionale et son programme, permettant à leurs représentants non seulement de contribuer à l'élaboration de la stratégie régionale mais également de préparer leur participation à la Rencontre de Bamako.

L'animation générale du processus et les appuis réguliers fournis aux pays permettent aujourd'hui de disposer de stratégies nationales convergentes entre elles et complémentaires avec la stratégie régionale, qui prennent en compte les différentes dimensions de la sécurité alimentaire et restent en conformité avec les cinq objectifs spécifiques du CSSA, tout en intégrant les spécificités propres à chaque pays. Un dossier de communication a été élaboré, qui permet d'assurer une diffusion large des stratégies et programmes nationaux et régionaux auprès de l'ensemble des personnes-cibles.

- Dans le cadre de la continuation des orientations politiques du processus général « Sahel 21 », une synthèse régionale des propositions nationales relatives aux cinq priorités pratiques dégagées au terme de l'atelier historique tenu en 1997 à Banjul (Gambie) a été élaborée, sous la forme d'une **stratégie régionale de croissance durable et de lutte contre la pauvreté**, avec un dossier de communication et de plaidoyer intitulé : « Sahel21 : le refus de la misère, le choix du développement durable ».

Ce dossier fait l'état des lieux de l'économie sahélienne et du développement humain dans la sous-région et propose une réactualisation de la vision Sahel 21 et de ses priorités d'avenir, à la lumière des nouvelles initiatives régionales et internationales en cours, notamment :

- Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) ;
- La Déclaration du Millénaire (adoptée à New-York, en septembre 2000) ;
- Le Partenariat UE/ACP et l'Accord de Cotonou ;
- L'African Growth and Opportunity Act (AGOA) ;
- Les Cadres stratégiques internationaux de lutte contre la pauvreté.

Il est aujourd'hui largement diffusé et permet au Sahel de mieux exprimer sa vision et ses priorités d'avenir dans toutes les enceintes nationales, régionales et internationales, et positionne le CILSS en tant qu'institution en mesure d'assumer avec responsabilité et clairvoyance son mandat au regard des perspectives d'avenir de la région et des voies et moyens qui s'offrent pour son développement.

II.1.2.- Elaboration et validation des positions communes dans les négociations commerciales internationales intéressant le domaine agricole

En renforcement des nouvelles orientations de stratégie et de programme de sécurité alimentaire durable citées ci-dessus, l'Institution s'est engagée dans la formulation des bases pertinentes et现实的 susceptibles de mieux fonder les positions des pays sahéliens dans les négociations commerciales internationales relatives au secteur agricole. Des propositions concrètes ont été soumises à l'appréciation des pays membres et des réseaux d'acteurs de la société civile, à l'effet de renforcer les capacités de négociation des pays et de poursuivre le travail d'harmonisation de leurs positions sur les thèmes majeurs soumis à la discussion.

La nécessité pour les pays membres du CILSS de mieux faire prévaloir leurs intérêts spécifiques en matière de commerce international de produits et services agricoles et/ou de développement sectoriel a conduit à accorder une importance particulière aux questions urgentes relatives aux accords de l'OMC ainsi qu'aux futurs accords de partenariat économique avec l'Union Européenne, notamment :

- la prise en compte effective de la sécurité alimentaire dans les négociations multilatérales agricoles ;
- une réelle amélioration des conditions d'accès des produits sahéliens aux marchés des pays développés, dans le cadre d'une concurrence plus équitable à l'exportation ;
- la réduction des soutiens accordés par les pays développés complétée par une plus grande flexibilité en faveur des pays sahéliens ;
- une promotion plus active de la proposition de création d'une « boîte développement » à l'OMC ;
- le renforcement des structures nationales et régionales chargées de la préparation, de la participation et du suivi des négociations commerciales internationales relatives à l'agriculture, au sein de l'OMC et avec l'Union Européenne.

II.1.3.- Suivi de la situation alimentaire au Sahel et mobilisation des pays et des partenaires en faveur des zones vulnérables

Cette activité est consubstantielle aux interventions permanentes du CILSS qui a, parmi ses principales missions, le suivi permanent de l'évolution des situations alimentaires au niveau des pays. Ce rôle est encore plus important cette année au cours de laquelle des pays membres (Gambie, Mauritanie, Sénégal) ont connu, au mois de janvier, de fortes pluies hors saison qui ont causé des calamités non négligeables sur les cultures, sur le bétail et sur les habitations. Pour répondre à cette situation et dans la continuité de l'appel pressant que le 36^{ème} Conseil des Ministres a lancé à la communauté internationale pour apporter une contribution substantielle à la mise en œuvre des plans d'urgence mis en place dans les pays, le CILSS a conduit une mission conjointe comprenant également le projet FEWSNET, le PAM et la FAO dans les trois pays concernés ainsi qu'au Cap-Vert. A cette occasion, il a été constaté que les Gouvernements avaient réagi individuellement par la mise en place de mesures vigoureuses d'assistance alimentaire en direction des populations les touchées et d'approvisionnement plus substantiel des marchés, concomitamment avec les appuis spécifiques apportés par la communauté internationale. Les informations collectées ont permis de développer une campagne de plaidoyer auprès des partenaires en appui à ces pays.

Par ailleurs, les interventions du CILSS en matière de suivi renforcé de la campagne agricole et de la sécurité alimentaire se sont également matérialisées par une multiplication des concertations inter-acteurs à la fois régionaux et nationaux, ce qui a abouti à des évaluations consensuelles des situations alimentaires nationales et à une meilleure structuration du dialogue et de la coordination entre les acteurs (décideurs politiques, partenaires, techniciens, ...). Par ailleurs, la communication et les outils de prévention se sont améliorés avec comme conséquence le rétablissement de la confiance nécessaire à la prise de décision opportune et rapide dans le Sahel : mobilisation de l'aide alimentaire et réaction rapide des gouvernements dans l'atténuation des crises. Une avancée substantielle (fluidité, temps, ...) est aussi constatée dans la diffusion de l'information sur la situation agricole et alimentaire dans les pays et au niveau régional et l'implication de la société civile dans le choix des stratégies d'intervention.

En dépit des progrès réels réalisés, la sécurité alimentaire dans les pays sahéliens reste encore relativement précaire dans l'ensemble. La diversification des formes de vulnérabilité, la fragilité des écosystèmes et les fréquentes alertes alimentaires vécues ces dernières années attestent de cet état de fait. Cette récurrence des problèmes alimentaires et environnementaux et le développement de la pauvreté fondent le CILSS, plus même que par le passé, à jouer un rôle central dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel équilibre écologique durable dans le Sahel.

II.2.- MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DU PROGRAMME D'ACTION SOUS-REGIONAL DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU TCHAD

Depuis le Sommet des pays membres de la CEDEAO tenu en 1999 à Lomé (République du Togo), la sous-région Afrique de l'Ouest et le Tchad ont adopté un Programme d'action sous-régional (PASR) de lutte contre la désertification, en application des principes de mise en œuvre de « la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CCD) ». Le PASR, dont les pendants au niveau de chaque pays sont les programmes d'action nationaux (PAN), constitue le cadre d'orientation, de référence, d'arbitrage et de mise en cohérence des actions de LCD et d'atténuation des effets néfastes de la sécheresse dans tous les pays membres du CILSS et de la CEDEAO.

Dans le cadre de l'exercice des responsabilités qui lui ont été confiées par les Etats membres pour assurer le pilotage de l'ensemble du processus d'élaboration et de mise en œuvre ainsi fixé, le CILSS a réalisé ou supervisé la réalisation de plusieurs activités devant conduire à l'opérationnalisation et/ou au développement stratégique de cet outil particulièrement important de promotion d'une gestion participative et décentralisée des ressources naturelles, du développement durable, de la lutte contre la désertification et de l'atténuation des effets de la sécheresse dans la sous-région.

Cette implication s'est traduite par la responsabilisation directe des principales OIG concernées, chacune ayant la charge de la gestion de l'un des huit groupes thématiques mis en place pour couvrir les huit domaines prioritaires d'intervention du Programme. A ce jour, 5 des 8 GT ont terminé le diagnostic des situations de référence de leurs domaines respectifs, ainsi que la définition des principales préoccupations et attentes des acteurs sous-régionaux et des actions prioritaires à mener. Ces cinq groupes thématiques se sont engagés dans l'élaboration de projets et programmes concrets dans leurs domaines d'intervention respectifs. Force est cependant de constater que le processus paraît relativement lent, en raison notamment de l'intérêt inégal manifesté au PASR par chaque chef de groupe thématique et des montants de financements disponibles. Des perspectives sont cependant ouvertes avec :

- La décision de l'Assemblée Générale du Fonds pour l'Environnement Mondial de faire de « la dégradation des terres, en particulier la déforestation et la désertification des domaines prioritaires d'intervention du Fonds » et de faire du FEM le mécanisme financier de la CCD si tel était le souhait des Parties à cette Convention ;
- La décision des Ministres de l'Environnement des pays de l'Afrique de l'Ouest, lors de leur réunion d'avril 2002 à Dakar sur le plan d'action environnemental du NEPAD, de retenir le PASR-AO comme porte d'entrée du volet environnement du NEPAD dans leur sous-région. Cette décision a du reste permis à notre Institution, de concert avec les secrétariats de la CCD, du PNUE et de la CEDEAO d'engager, dans le cadre du NEPAD, un processus de formulation d'une dizaine de projets régionaux de lutte contre la désertification.

II.3.- MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DE OUAGADOUGOU SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL

- Suivi du PAO au niveau sous-régional**

En conformité avec les responsabilités qui lui ont été confiées à ce titre par la Première Conférence des Ministres du CILSS chargés des questions de population tenue en octobre 1997 à Ouagadougou, le CILSS continue d'apporter son appui technique et financier aux différents acteurs de la société civile organisés en réseaux (réseaux des Parlementaires, des ONG et des Journalistes). Ces différents réseaux sont structurés en réseaux régionaux avec des antennes (points focaux) dans chacun des neuf pays membres, et sont dotés de plans d'action spécifiques. Des ateliers techniques d'évaluation de la contribution de chaque catégorie d'acteurs à la mise en œuvre du PAO se tiennent régulièrement (tous les deux ans), sous l'égide du CILSS. Le dernier atelier d'évaluation en date a été organisé avec le Réseau des Journalistes sahéliens en Population et Développement, en février 2001 à Niamey. Un atelier régional d'évaluation à mi-parcours du PAO cinq ans après son adoption (PAO + 5) est actuellement en cours de préparation.

- Appui au suivi du PAO au niveau des Etats**

Les groupes nationaux de travail créés dans chacun des neuf pays membres du CILSS pour assurer la coordination de la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux de population élaborés en conformité avec le PAO ont permis la mobilisation des principales structures chargées de la santé de la reproduction, de la promotion de la femme, de l'éducation ainsi que les points focaux des réseaux nationaux et le Secrétaire permanent du CONACILSS. Ces groupes nationaux se réunissent périodiquement, pour faire le bilan des activités entreprises et des progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre du PAO et du Programme de la CIPD, avec l'appui du CILSS auquel des rapports nationaux annuels sont régulièrement transmis.

- Résultats des actions mises en œuvre**

La collaboration établie entre le CILSS et les différents réseaux d'acteurs majeurs de la société civile sahélienne impliqués dans la mise en œuvre du PAO est désormais devenue une réalité, et le dialogue politique entre les Etats et lesdits réseaux a été notablement renforcé. Des lois destinées à promouvoir le développement des programmes de santé sexuelle et reproductive ont ainsi pu être proposées par les réseaux nationaux des Parlementaires de certains pays membres du CILSS (Sénégal, Mali, Tchad, ...) et adoptées par les Parlements.

Elles ont eu pour effet de corriger, de renforcer et de promouvoir le statut de la femme et de tendre vers une plus grande égalité entre les sexes dans les pays membres du CILSS. Les actions de plaidoyer des différents acteurs de la société civile ont enfin contribué au renforcement de la prise de conscience par les populations sahéliennes et/ou par leurs représentants de l'existence de la pandémie du VIH/SIDA et ont contribué à réduire la nuisance de certaines croyances et mentalités traditionnelles fortement ancrées à l'égard de cette maladie, qui constitue un véritable obstacle à la réalisation d'une sécurité alimentaire durable dans le Sahel.

II.4.- ACCELERATION DES ACTIVITES DE DEMARRAGE DE LA FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL

- Ratification de la Convention par les parlements et Mise en place des structures**

La session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue en janvier 2002 à Ouagadougou, a recommandé aux Etats d'accélérer la ratification de la Convention. Le Président en exercice a également adressé en mai 2002 une lettre à ses pairs leur demandant de bien vouloir faciliter cette ratification. Actuellement, seul le Mali a transmis au CILSS ses instruments de ratification.

Il est important, pour la poursuite du processus, que les Etats ratifient la Convention le plus rapidement, afin de conférer à la Fondation son nécessaire caractère juridique. En effet, au cours des différentes rencontres organisées dans le cadre de la politique de communication et de plaidoyer en sa faveur, les interlocuteurs du CILSS ont clairement indiqué que le statut juridique de la Fondation, notamment sa ratification par les Etats, constituait une condition préalable à toute forme de partenariat. S'agissant des textes juridiques d'application (statuts, règlement intérieur, ...), les avant-projets ont été élaborés et les dispositions sont prises en vue de leur validation par les instances appropriées.

- **Questions relatives au financement**

A ce jour, cinq pays se sont acquittés de cette cotisation dont la date butoir était fixée au 31 mars 2002 : la Gambie, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad, pour un total de 56 millions de francs CFA. Il reste cependant à régler les questions liées à la mobilisation globale de ces contributions, afin de ne pas prendre des retards supplémentaires dans l'opérationnalisation de la Fondation. En ce qui concerne la recherche d'un prêt collectif tel qu'envisagé, des contacts préliminaires ont été pris avec la BAD, la BID, la BOAD et la Banque Mondiale. Il existe de réelles difficultés techniques pour assurer l'instruction, par ces institutions multinationales, d'un prêt non adossé à des projets précis et couvrant plusieurs pays. Les réflexions continuent cependant, afin d'identifier le mécanisme financier le plus approprié à mettre en place au regard de ces difficultés.

- **Lancement officiel de la Fondation et relations avec les partenaires au développement**

Le Président en Exercice a procédé, le 1^{er} juin 2002 à Bamako, au lancement officiel de la Fondation, à l'occasion d'une cérémonie qui a enregistré la participation des Ministres de tutelle, des représentants du secteur privé des Etats membres, des partenaires et des institutions financières intéressées et a permis de mieux la faire connaître. Cette expérience à laquelle le secteur privé sahélien a été largement associé sera reconduite dans tous les Etats membres, sous la forme de journées d'information et de sensibilisation sur la Fondation.

Suite à cette opération de lancement, une campagne de plaidoyer aux USA et au Canada a été conduite par le Secrétaire Exécutif, accompagné d'un membre du comité de parrainage. Elle a permis de présenter le CILSS ainsi que la Fondation auprès des organismes de coopération, des fondations et des entreprises privées ayant des intérêts au Sahel. Les conclusions déjà arrêtées sont tout à fait encourageantes, sur le plan des possibilités de partenariat et d'appui pour la mise en place de la Fondation.

Il convient de mettre en exergue l'intérêt réel que les Etats Unis et le Canada ont montré pour un tel projet. Ces derniers examinent actuellement les modalités de leurs participations au fonds de dotation ainsi que les formes d'appui envisageables pour assurer sa mise en place. Les coopérations allemande et danoise se sont rapproché du CILSS pour avoir de plus amples informations sur le processus.

La mise en place de la Fondation se poursuit ainsi conformément aux orientations des instances statutaires, avec pour tâches prioritaires la ratification de la Convention et l'institutionnalisation des organes devant permettre la mobilisation effective des ressources nécessaires à la constitution du fonds de dotation.

II.5.- RELANCE DES ACTIVITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SPECIAL OCI/ CILSS/BID

En application de la recommandation relative au Programme spécial OCI/CILSS/BID, le Secrétaire Exécutif s'est, aussitôt après la 36 ème Session du Conseil des Ministres, mis en contact avec l'OCI et la BID en vue de l'organisation de la réunion du Comité de pilotage du Programme.

Par ailleurs, il a conduit une mission à DJEDDAH (Arabie Saoudite) au cours du mois d'avril 2002, pour assurer la participation du CILSS à la réunion dudit Comité et, plus généralement, pour dégager avec les autorités de l'Organisation de la Conférence islamique et de la Banque islamique de Développement des orientations pertinentes en matière d'appui institutionnel et de coopération financière et technique autour des projets de la sous-région éligibles au Programme et de la Fondation pour le Développement Durable du Sahel.

Ces différentes initiatives (participation à la réunion du comité de pilotage du programme OCI/CILSS/BID, réunions de travail avec la BID et avec l'OCI) permettent aujourd'hui de faire le point suivant de la situation :

- **Contribution de la BID** : sur l'ensemble du Sahel, 20 millions de \$ US ont été alloués et 11, 71 millions déjà approuvés. La situation par pays se présente comme suit :

PAYS BENEFICIAIRES	MONTANT ALLOUE	MONTANT APPROUVE	DATE D'APPROBATION	OBSERVATIONS
BURKINA FASO	2.53	2.54	25.03.01	
TCHAD	2.82	2.32	21.10.01	
GAMBIE	2.06	-		Documents attendus
GUINEE-BISSAU	2.00	-		Documents attendus
MALI	2.72	1.75	03.04.00	Agrément effectif
MAURITANIE	2.60	-		Documents attendus
NIGER	2.72	2.55	10.09.01	
Sénégal	2.55	2.55	23.07.01	Décaissements effectifs
TOTAL	20.00	11.41		

La BID a déjà procédé au financement de 13 opérations pour le CILSS. La dernière opération non encore mise en œuvre concerne le MASIT(le Salon des Innovations technologiques) pour lequel le CILSS a souhaité une contribution de la BID.

La BID peut financer une opération par an et par pays ou Institution. Il est souhaité que l'Institution ou le pays fasse parvenir à la BID un programme triennal pour lui permettre de le prendre en compte chaque année.

Pour l'année 2002, le programme d'intervention est déjà bouclé. Cependant, sur instruction du Vice-Président chargé des opérations, la coopération technique peut trouver des moyens permettant de satisfaire de nouvelles requêtes. Pour le CILSS, une requête peut être introduite cette année et l'année prochaine un programme triennal .

La BID peut aussi financer des missions de familiarisation d'experts aux procédures de la BID. Pour cela, le pays ou l'Institution paie le billet d'avion de l'expert et la BID prend en charge son séjour pour une semaine environ. Le financement de ces missions de familiarisation peut être accordé à un pays ou une institution tous les 3 ans.

Le a également a échangé avec la Direction de la coopération technique de la BID des possibilités de financement de la contribution des Etats au capital de la Fondation pour le Développement Durable au Sahel. Cette direction propose que chaque pays membre du CILSS introduise à la BID une requête via le gouverneur de la BID (Ministre du Plan ou Ministre des Finances) pour un prêt de 2 millions de \$US. Le pays doit s'engager à payer 20% du montant du prêt demandé.

Une rencontre a eu lieu avec le Vice-Président chargé des opérations pour lui rendre compte des entretiens avec ses services et demander son appui pour permettre au CILSS de bénéficier d'un appui institutionnel et aux Etats d'un prêt. Aucun problème ne semble se poser en ce qui concerne l'appui institutionnel. Par contre la requête de prêt aux Etats, une fois soumise, sera analysée par la BID pour lui permettre de prendre position.

- **Contribution du Fonds koweïtien :** sur un montant total alloué de 30 millions de \$ US, environ 21 millions sont déjà approuvés, avec la situation suivante par pays :

PAYS BENEFICIAIRES	MONTANT ALLOUE	MONTANT APPROUVE	OBSERVATIONS
BURKINA FASO	3.75	-	Pas de requête reçue
CAP-VERT	1.50	-	Pas de requête
TCHAD	5.25	5.25	Signé le 27/06/01
GUINEE-BISSAU	4.35	-	Signature attendue en octobre 2002
GAMBIE	3.35	3.35	Signé le 27/01/01
MALI	3.75	10.00	Signé le 17/06/01
MAURITANIE	2.00	-	Informations complémentaires attendues
NIGER	3.45	-	Pas de requête reçue
SENEGAL	2.60	2.60	Signé le 19/01/02
TOTAL	30.00	21.00	

↓

Les dispositions à prendre sont :

- encourager les Etats qui ne l'ont pas encore fait d'utiliser autant que vite possible les financements déjà acquis et inviter les gouvernements à soumettre d'autres projets prioritaires aux pays et institutions donateurs ;
- inviter le Secrétariat Général de l'OCI et le Secrétariat Exécutif du CILSS à contacter le Fonds de l'OPEP, la BADEA, l'Etat du Qatar, les Emirats Arabes Unis et la Libye pour mobiliser des ressources additionnelles ;
- renforcer les capacités du CILSS pour assurer la coordination du programme et pour collecter et diffuser l'information sur le programme au niveau de tous les partenaires ;
- encourager le Secrétariat Exécutif du CILSS à participer aux réunions annuelles du Conseil des Gouverneurs de la BID afin de renforcer la coopération avec cette Institution et prendre contact avec les autres donateurs potentiels ;
- demander aux partenaires déjà impliqués, par exemple la BID, le Fonds Kowétien et les Gouvernements bénéficiaires d'informer régulièrement le CILSS et l'OCI des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du programme ;
- demander au Secrétariat Exécutif du CILSS d'informer les pays bénéficiaires que les ressources du Fonds Koweïtien doivent être affectés à un projet unique ;
- demander la tenue de la réunion du comité de solidarité avec les peuples du Sahel en marge de la prochaine Conférence des Ministres des Affaires Etrangères qui se tiendra en juin 2003 à Khartoum. Une sensibilisation et un ordre du jour doivent être faits à l'avance par l'OCI .
- demander à la BID de préparer trimestriellement des rapports d'étape sur ses interventions dans le cadre du programme.
- **Contribution de l'Arabie Saoudite:** En plus de ces contributions au nom du Programme Spécial, on peut signaler celle de l'Arabie Saoudite en faveur des pays sahéliens pour un montant de 50 millions de \$ US ;

- Contribution de l'OCI

Les contacts avec l'OCI ont permis de retenir le principe de refaire une requête en rapport avec un problème d'urgence et souhaiter l'intervention du Fonds de Solidarité Islamique. Une rencontre avec le Responsable par intérim du Fonds de Solidarité Islamique a permis de connaître le type de requête à formuler et les dispositions à prendre pour trouver un financement sûr permettant au CILSS d'assurer le suivi du dossier OCI/CILSS/BID.

Il a été aussi suggéré au CILSS d'introduire une autre requête pour supporter des activités du CILSS. Cette requête d'assistance budgétaire peut être renouvelée chaque année.

On peut donc en conclusion dire que le Programme spécial OCI/CILSS/BID est vraiment relancé et peut constituer une base de financement de la mise en œuvre de l'ensemble de nos initiatives : stratégie régionale de sécurité alimentaire et son premier programme de mise en œuvre ; PASR/AO , Plan d'action de Ouagadougou sur la population et le développement durable, Fondation pour le développement durable du Sahel. A cet effet, le CILSS s'est attelé aux tâches suivantes :

- transmettre le rapport du comité de pilotage à tous les Etats ;
- envoyer des requêtes à la BID et à l'OCI conformément aux conclusions des rencontres ;
- envoyer des lettres aux autres bailleurs de fonds potentiels ;
- préparer la participation du CILSS à la réunion du Conseil des Gouverneurs de la BID qui s'est tenu à Ouagadougou ;
- préparer la participation du CILSS à la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI et à la réunion du comité de solidarité avec les peuples du Sahel qui se tiendra en marge de cette conférence.

III.- LE CILSS COMME CENTRE D'EXCELLENCE ET INSTITUTION DE REFERENCE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

III.1.- AMELIORATION DES SYSTEMES D'ORGANISATION ET DE GESTION INTERNES DE L'INSTITUTION

Le CILSS a pour ambition de confirmer l'orientation vers plus de rigueur et de transparence dans laquelle il a décidé, depuis l'année dernière, de s'engager en matière de gestion et de planification financières et physiques de ses activités opérationnelles. L'état d'exécution présenté ci-après des recommandations des organes statutaires (du Conseil des Ministres principalement) montre dans quelle mesure cette orientation est effectivement mise en application.

III.1.1.- Pilotage opérationnel

Une gestion interne mieux coordonnée des interventions de l'Institution exige à la fois :

- une meilleure coordination de ses activités ;
- une administration plus rationnelle de ses structures
- ainsi qu'une mise en synergie plus efficace des sites et des Programmes majeurs.

La réalisation de tels objectifs a connu des progrès substantiels en 2002 avec :

- ✓ l'établissement d'un tableau de bord des recommandations des instances statutaires pour leur suivi pendant les sessions du conseil de direction en vue l'établissement en fin d'année d'un état d'exécution clair(cf le dossier annexé à ce propos) ;
- ✓ la tenue de 4 Conseils de Direction, au lieu de 2 statutaires, avec à chaque fois l'établissement de rapport bilan et perspectives par chaque membre sur ses activités ;

- ✓ le fonctionnement régulier des conseils de cabinet hebdomadaires , institutionnalisés en 2002 au Secrétariat Exécutif ;
- ✓ le renforcement des réunions de direction dans les Institutions Spécialisées ;
- ✓ la veille sur la tenue régulière de réunions de coordination des programmes majeurs.

Cette grande restructuration et redynamisation du pilotage permet aujourd’hui d’avoir un meilleur suivi des activités , d’assurer les synergies nécessaires et d’orienter les actions pour plus d’efficacité.

Egalement , un appui a été donné au Contrôleur Interne pour effectuer une mission importante de contrôle dans tous les sites, ce qu'il n'avait pu faire l'année précédente, et son rapport a permis d'initier des lettres de mission à tous les ordonnateurs délégués pour la bonne exécution des recommandations.

Enfin, l’audit opérationnel tel que recommandé par la 35^{ème} session ordinaire a été réalisé avec l’appui d’un cabinet d’audit et les conclusions faisant l’objet d’un document spécifique sont soumises à l’appréciation de la présente instance.

III.1.2.- Gestion des ressources humaines

Les ressources humaines au CILSS constituent un capital précieux pour le Sahel. Leur développement systématique est une préoccupation de premier plan, car l’Institution a besoin d’un personnel qualifié, expérimenté , productif, efficace et diligent. C'est pourquoi, la nécessité d'une amélioration permanente des règles de gestion de son personnel est bien maintenant comprise aux différents niveaux de responsabilité de l’Institution, et les résultats obtenus à cet égard témoignent de cette nouvelle réalité. Ainsi, une politique de gestion du personnel a été élaborée et commence à être mise en œuvre avec des sessions de formation continue organisées sur divers thèmes comme la gestion et la comptabilité, la planification et le suivi des activités, l’informatique et les nouvelles technologies de communication , l’anglais, etc... La formation continue se poursuivra avec diligence pour l’internalisation par tous les travailleurs des normes et valeurs de l’Institution, c'est à dire sa culture interne de l'excellence en construction.

Parallèlement , une attention particulière a été accordée à la maîtrise des effectifs, les maintenant, au cours de l’exercice 2001, à une augmentation inférieure à 2 % (soit 228 agents au 31/12/2001, contre 224 une année plus tôt). Cette performance est le résultat des efforts permanents déployés par le CILSS, qui a plus que par le passé orienté son action vers une meilleure maîtrise de l’évolution de ses ressources humaines, en maintenant un équilibre dynamique entre les exigences de la mise en œuvre efficace de ses programmes d'action prioritaires et les lourdes contraintes budgétaires auxquelles il est encore soumis. La fin de l’année 2002 a cependant été marquée par un événement majeur, la restructuration intervenue à l’Institut du Sahel et qui a conduit à réduire fortement le personnel pour se conformer aux ressources disponibles et mettre fin aux découvertes bancaires cumulés des dernières années.

L'évaluation du personnel est plus stricte et plus objective, car chaque cadre reçoit maintenant au début de chaque année une lettre d'objectifs annuels dont le bilan permet d'évaluer sa performance . La situation des arriérés de congés a été établie et un plan de résorption mis en place pour chaque agent. Il reste cependant que, pour se mettre en situation de relever durablement les importants défis auxquels doit faire face l’Institution, la remotivation du personnel déjà évoquée dans le rapport précédent constitue toujours une exigence incontournable. Cette remotivation qui porterait sur des améliorations substantielles à apporter à la gestion des carrières des cadres moyens, supérieurs et de direction, permettrait non seulement de s'assurer la fidélité des éléments les plus performants de l’Institution, mais également d'inciter la plupart des éléments insuffisamment performants à faire les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs qui leur sont fixés dans leurs fiches de description de fonction.

III.1.3.- Gestion administrative et financière

Les recommandations des organes statutaires ont pour objectif de conduire à une plus grande rigueur en matière de gestion administrative et financière de l'Institution, dans le respect de la réglementation régionale et des règles habituelles de bonne gestion. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le report de donner quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs Délégués pour l'exercice 2000, les concertations se poursuivent avec les partenaires de coopération pour la réalisation, dans les meilleurs délais, d'un audit unique pour le système CILSS. Quant à la mission du Commissaire aux comptes pour les exercices 2000 et 2001, elle a effectivement eu lieu et les rapports y afférents sont soumis à l'appréciation de la présente session.

Au demeurant, une attention particulière a été accordée aux problèmes de recouvrement des arriérés et au paiement des contributions courantes au fonctionnement de l'Institution, avec l'appui du Ministre Coordonnateur. Dans ce sens, des lettres de relance accompagnées des tableaux récapitulatifs ont été adressées à tous les Ministres de tutelle entre avril et juillet 2002, et le Secrétaire Exécutif n'a pas ménagé ses efforts personnels et constants à l'occasion de ses visites dans les pays pour faire avancer ces dossiers difficiles et délicats. Cinq pays sont toujours de leurs contributions annuelles en 2002. La Mauritanie a versé tous ses arriérés de contribution, le Niger s'est acquitté de sa contribution 2002 et s'est engagé à verser celle pour la construction du siège et une partie de ses arriérés de l'année 1999. Quatre pays (Burkina, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Sénégal) doivent encore payer leur contribution à la Fondation.

Par ailleurs, un nouveau logiciel de comptabilité a été acquis et le personnel formé à son utilisation ; le parc automobile de l'Institution fait l'objet de nouvelles procédures de gestion plus rigoureuse ; la valorisation du patrimoine se poursuit et le respect des procédures édictées en matière de gestion est strict au niveau de tous les sites. Le projet de manuel révisé des procédures administratives, financières et comptables du CILSS est finalisé en intégrant les observations des pays. Il est soumis à votre appréciation . J'exalte le Conseil des Ministres à l'adopter .

Les actions entreprises en direction de l'amélioration de la gestion des ressources financières ont permis d'arriver à des résultats particulièrement encourageants, ainsi qu'en témoigne le taux de réalisation du budget/programme de l'exercice 2001, qui a été arrêté en recettes et dépenses à 8 103 322 786 FCFA, pour un montant de crédits mobilisés se chiffrant à 8 851 295 453 FCFA. Ce taux de réalisation de 109 % peut être considéré comme la traduction concrète des bonnes dispositions des partenaires à accompagner le CILSS dans la mise en œuvre de ses programmes.

Des contraintes majeures résident encore malgré tout dans certains domaines déterminants en matière de performances administrative, budgétaire et/ou financière, notamment :

- la mise en place souvent tardive des contributions financières par les Etats membres, malgré les missions organisées pour le recouvrement des contributions ;
- la difficile situation de trésorerie de l'INSAH, qui reste une grande préoccupation pour l'Institution dans son ensemble en dépit du solde global de trésorerie relativement élevé.

III.1.4.- Planification des activités

Comme déjà indiqué plus haut, 4 conseils de direction ont eu lieu cette année, avec à chaque fois l'obligation faite à chaque membre de présenter un rapport écrit sur le bilan de ses activités du trimestre passé et ses perspectives d'actions pour le trimestre suivant. Ce qui a permis d'établir à chaque fois les harmonisations et les synergies nécessaires de donner des orientations éventuelles.

Après les CTG des programmes majeurs politiques, des ateliers de recentrages ont été organisés , avec l'appui de la GTZ et en collaboration avec l'ensemble des partenaires, pour tenir compte des recommandations d'actions prioritaires et des ressources disponibles. . Ce qui permet de mieux répondre aux exigences d'une gestion orientée vers des résultats et de l'approche programme. Ce travail a été positivement apprécié par les pays et par les partenaires, lors des derniers CTG.

La coordination inter et entre programmes s'est également renforcée dans chaque site et leur collaboration globale s'est nettement améliorée comme l'atteste la conduite de plusieurs dossiers conjoints, notamment : maîtrise de l'eau ; suivi de la situation agricole et alimentaire et animation du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel ; le suivi de la mise en œuvre des Conventions de RIO(lutte contre la désertification, biodiversité, changements climatiques) . Tous les programmes ont élaboré des contributions de qualité et participé activement à l'élaboration de la stratégie régionale de sécurité alimentaire et de son premier programme de mise en œuvre.

Les concertations directes entre le Secrétaire Exécutif et les Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées se sont renforcées pour un meilleur suivi des recommandations des instances statutaires et du Contrôleur Interne, pour améliorer les synergies entre les sites et pour le suivi de certains dossiers stratégiques devant déboucher sur des Conventions de financement avec les partenaires : USAID pour l'Insah ; Danemark , Canada et Italie pour le Centre Agrhyemet ; USAID, Canada, Italie, Union européenne, Pays-Bas pour le Secrétariat Exécutif.

Le processus d'élaboration du système de suivi-évaluation a été lancé par la mise en place d'un Groupe de travail et de concertation en planification et suivi-évaluation. Le Groupe comporte les cadres de tous les programmes majeurs et des représentants des partenaires Il est appuyé par une équipe de consultants mise à disposition par l'USAID et qui a travaillé avec chaque site dans une démarche participative , afin d'arriver à un système unique de suivi des activités et d'évaluation régulière des résultats et impacts. Un manuel d'orientations et de procédures est élaboré . Il est soumis à l'appréciation du Conseil des Ministres pour adoption en vue de son institutionalisation en 2003, après les tests d'usage et la formation de tous les cadres à son utilisation. Ce processus a été long parce que participatif en vue d'assurer un large consensus au sein de l'Institution et une adhésion des partenaires.

III.1.5.- Communication institutionnelle

La recherche permanente d'une plus grande visibilité du CILSS auprès des représentants des Etats membres, des autres acteurs sous-régionaux et des populations sahéliennes commande, plus que par le passé :

- de renforcer les capacités des structures chargées de la communication ;
- d'améliorer et d'harmoniser la forme de ses rapports techniques ;
- de mieux valoriser les résultats obtenus lors des missions du Secrétaire Exécutif auprès des partenaires et des Etats membres et de sa participation à des rencontres avec l'extérieur ;
- d'appuyer plus efficacement les réseaux d'acteurs de la société civile ;
- de mieux choisir et « vendre » les thèmes des journées annuelles du CILSS dans les pays.

Pour le renforcement des structures chargées de la communication, la Cellule d'Information et de Communication a été structurée et comprend également désormais le chargé de la communication participative. Les capacités du Centre de Documentation ont été en outre renforcées, ce qui a permis au CILSS d'investir de nouveaux domaines, notamment l'audiovisuel et du multimédia. En ce qui concerne la rédaction des rapports annuels, des dispositions nécessaires ont été prises pour améliorer la qualité des documents soumis à l'appréciation des présentes instances et pour leur publication officielle, à l'instar des rapports d'autres organisations sous-régionales, régionales et internationales. Les premières publications concerneront les rapports annuels 2001 et 2002.

S'agissant du suivi des résultats des missions du Secrétaire Exécutif, il s'agit d'une préoccupation et d'une activité constantes au sein de l'Institution et les instructions utiles données dans ce sens autorisent à considérer que la valorisation desdits résultats fera l'objet d'une attention encore plus soutenue de la part des principaux responsables directement concernés. Enfin, la commémoration de la 17^{ème} journée du CILSS a eu lieu dans les pays membres sur le thème : « Gestion concertée des pesticides, un moyen de protéger la santé humaine, animale et l'environnement », et les informations reçues en retour indiquent que les manifestations qui ont été organisées à cette occasion se sont dans l'ensemble déroulées avec succès.

III.2.- RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PROPOSITION DU CILSS DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

La présentation faite ci-dessus des principales activités opérationnelles conduites au sein du CILSS depuis le dernier Conseil des Ministres doit être mise en perspective avec les attentes, opportunités et ambitions exprimées et placée dans le contexte régional et sous-régional actuel qui oblige l'Institution à « mériter » en permanence son mandat du point de vue des pays membres, de la société civile sahélienne et de ses partenaires au développement à la fois par :

- la pertinence de ses choix politiques et stratégiques ;
- la qualité technique de ses plans d'actions et de ses programmes d'investissements ;
- l'efficacité opérationnelle de ses activités pratiques ;
- la transparence de ses règles et procédures d'organisation et de fonctionnement internes ;
- la fiabilité des systèmes mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation de ses opérations.

Le caractère de plus en plus concurrentiel de l'exercice des missions officiellement dévolues aux nombreuses organisations intergouvernementales, l'impatience plus ou moins fondée de la plupart des pays face à l'insuffisante visibilité des actions revendiquées par ces dernières, la montée croissante en gravité et/ou en complexité des problèmes économiques, sociaux et environnementaux dans la sous-région, les risques possibles d'un retrait sinon d'une restriction de leurs financements par certains partenaires au développement, etc..., constituent autant de raisons, pour le CILSS, de rester dans les voies de l'excellence, en maintenant notamment la démarche actuelle d'amélioration permanente de ses performances techniques dans laquelle il s'est déjà inscrit.

L'entrée en application progressive du Nouveau Partenariat pour le Développement africain (NEPAD), les suites stratégiques et opérationnelles à donner aux conclusions, propositions et recommandations du dernier Sommet de la Terre sur le Développement durable et l'entrée en application des stratégies et programmes nationaux de réduction de la pauvreté constituent des opportunités majeures autant que des défis à l'aune desquels l'Institution devra nécessairement s'étalonner, comparativement à la fois aux autres OIG de la sous-région, aux Etats nationaux et aux grands réseaux régionaux d'acteurs de la société civile impliqués dans ces nouvelles dynamiques.

III.2.1.- Mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'Ouest

L'année écoulée a vu le Nouveau partenariat pour le Développement africain (NEPAD) prendre une plus grande envergure, à la faveur des nombreuses activités organisées aux niveaux international, continental et régional avec les différents acteurs concernés ou intéressés à participer à sa mise en œuvre opérationnelle. En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, les Chefs d'Etat ont décidé de confier à la CEDEAO, principale organisation inter-gouvernementale d'intégration régionale, la responsabilité politique et technique de la conduite des activités de développement stratégique et programmatique de cette importante initiative qui pourrait s'avérer déterminante pour l'avenir du Continent. Il fait rappeler qu'une telle initiative ne constitue pas une réelle nouveauté pour le CILSS, dans la mesure où il s'est engagé depuis déjà plusieurs années dans la formulation et la mise en œuvre de programmes et projets bâtis autour d'objectifs identiques à ceux qui sont développés dans ce cadre.

A ce titre, le processus participatif et prospectif « Sahel 21 » peut être considéré comme annonciateur du NEPAD pour la sous-région. En effet, une revue comparative de leurs contenus stratégiques et objectifs spécifiques respectifs permet de constater que les questions relatives notamment au développement de l'agriculture et à la gestion de l'environnement, mais également à l'accès aux marchés internationaux, à l'énergie, aux infrastructures et à la bonne gouvernance font l'objet, dans les cinq priorités pratiques de « Sahel 21 », d'un traitement largement en phase avec les orientations actuellement connues du NEPAD.

Cette situation, qui est la conséquence directe des importants acquis tirés d'une expérience de plus de deux décennies consacrées à la promotion active du secteur agricole, à la gestion rationnelle des ressources naturelles et à la lutte contre la pauvreté dans le Sahel, a conduit du reste la CEDEAO à proposer au CILSS d'assurer, en son nom, l'élaboration de propositions relatives aux volets « Agriculture » et « Environnement » du NEPAD pour l'ensemble des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest. Un accord ad hoc entre les deux organisations est en cours de préparation et le CILSS veillera, pour sa part, à ce qu'il soit exécuté dans les meilleures conditions possibles, au regard des importants enjeux et défis structurels qui interpellent la région. Son implication dans ce sens est déjà assez forte auprès de la CEDEAO, dans la continuité de la collaboration multiforme instituée entre les deux organisations, à la faveur notamment de l'élaboration du PASR et du CSSA.

III.2.2.- Actions en matière de Lutte contre la pauvreté au Sahel

Les relations structurelles réciproques existant, d'une part entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, d'autre part entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement ne sont plus à démontrer au Sahel, donnant ainsi droit de cité aux stratégies et programmes intégrés de lutte élaborés à ce titre. C'est le lieu de rappeler une fois de plus la pertinence des démarches entreprises par le CILSS depuis plusieurs années, entre autres à l'occasion de l'élaboration du PASR et du Programme d'action de Ouagadougou qui accordent à la lutte contre la pauvreté une très grande place.

Cette orientation est encore plus systématique avec le processus « Sahel 21 » dont les priorités d'action sont essentiellement tournées vers la création des bases durables de la croissance et du développement économiques et sociaux de la sous-région. Après avoir aidé chacun des pays à définir un programme d'investissements prioritaires pour la mise en œuvre des 5 priorités dégagées, le CILSS a élaboré une stratégie régionale de croissance durable et de lutte contre la pauvreté , avec un dossier de communication et de plaidoyer pour la prise en compte des propositions dans les stratégies et politiques nationales , ainsi que dans les programmes d'appui des partenaires .

Cette orientation s'est confirmée avec le « Cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel » ainsi qu'avec les stratégies et programmes régionaux et nationaux destinés à l'opérationnaliser, qui prolongent leurs racines dans les priorités Sahel 21 .

L'implication de plus en plus systématique et forte des acteurs et autorités des ministères de l'Economie et des Finances responsables des politiques nationales de lutte contre la pauvreté dans la préparation et dans la mise en œuvre des initiatives engagées par le CILSS ou sous son égide doit être appréciée dans cette perspective. Il en est de même de la prise en compte de plus en plus large, dans les activités de l'Institution, des grandes orientations, lignes d'intervention et actions prioritaires communes contenues dans les Documents de Stratégie de réduction de la Pauvreté (DSRP) des pays membres et susceptibles de relever de la responsabilité directe (exclusive ou partagée) du niveau régional, en application du principe de subsidiarité.

Réciproquement, l'ouverture actuellement incontestable des administrations publiques et autres acteurs nationaux ou internationaux majeurs en charge de la lutte contre la pauvreté aux principes d'intervention, objectifs spécifiques et priorités d'action mis en œuvre par le CILSS montre à l'évidence qu'une dynamique sous-régionale nouvelle est en train de s'installer, en grande partie à son initiative et

sous sa direction. Ce faisant, le CILSS confirme sa position comme un lieu crédible et reconnu de propositions et de dialogue inter-acteurs en faveur de l'amélioration de la situation économique et sociale des populations sahéliennes les plus vulnérables.

L'ensemble de ces actions sert maintenant de base d'appui au CILSS dans ses négociations avec les partenaires comme en témoignent le Programme CILSS/Italie de lutte contre la pauvreté au Sahel, pour un montant d'environ 28 millions d'Euros pour sa première phase de 3 ans sur 4 pays (Burkina, Mali, Niger, Sénégal), ainsi que les nouvelles Conventions signées (USAID, Danemark, Canada).

III.2.3.- Participation au Sommet Mondial sur le Développement durable

Cette très grande Conférence s'est tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002 et a regroupé près de 50 000 participants représentant les gouvernements, les OIG, la société civile, le secteur privé, les médias, etc... sur le thème général « L'être humain, la planète et la prospérité ».

Elle a abouti à d'importantes conclusions, propositions et recommandations portant sur les domaines d'intervention du CILSS, notamment :

- la promotion de modes de production et de consommation propres à assurer le développement économique et social durable des pays, dans la limite des capacités de charge des écosystèmes ;
- l'inscription de la dégradation des sols (désertification et déforestation) dans les domaines d'intervention du Fonds pour l'Environnement Mondial ;
- l'appui à la concrétisation prioritaire des objectifs du NEPAD relatifs au renforcement de l'agriculture durable et à la lutte contre la pauvreté ;
- la mobilisation et l'accroissement des ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable fixés aux niveaux national, régional et mondial, avec un appui plus conséquent apporté aux initiatives lancées dans ce domaine par le Système des Nations Unies.

Le CILSS était l'une des rares OIG régionales africaines à participer à cette Conférence. Il a ainsi saisi l'occasion pour :

-informer sur ses diverses expériences et valoriser ses acquis en matière de gestion rationnelle des ressources naturelles . Dans ce cadre , un document intitulé « Sahel : les ressources naturelles, clés du développement ! » a été publié et largement diffusé pendant la Conférence. Il fait : (1) l'état des ressources naturelles au Sahel ; (2) un bilan des engagements de RIO à Johannesburg (au plan social et économique, de la conservation et de la gestion des ressources, du rôle des principaux secteurs de la société, des difficultés de mise en œuvre de l'Agenda 21, etc....); (3) et insiste sur les enjeux et positions sahéliens pour la Conférence : la lutte contre la pauvreté, l'agriculture, la diversification et la sécurité alimentaire, le développement humain, le commerce et l'accès aux marchés des pays développés, le financement du développement durable ;

-développer des actions de communication en direction des participants et de médias africains ou internationaux . Dans ce cadre, on peut citer : (1) l'animation d'un stand pour présenter les produits du CILSS, animer conjointement avec l'USAID la projection sur Power Point de l'étude intitulée « Vers un programme d'action pour la revitalisation de la foresterie en Afrique de l'Ouest ». En collaboration avec la délégation du Burkina , un film sur le Programme Sahel Burkinabé, financé par la GTZ sur la base des orientations de la stratégie développée par le CILSS en 1994 à Nouakchott pour la gestion des ressources naturelles au Sahel, a été projeté. Des interviews ont été accordés aux chaînes suivantes : BBC World Service sur les problèmes de l'eau au Sahel ; Radio des Nations Unies et Radio Nationale du Burundi sur les activités du CILSS et sur ses attentes pour la Conférence ;

-prendre et/ou de renforcer des relations de coopération et d'échanges d'expériences avec plusieurs organisations bilatérales ou multilatérales intervenant dans les mêmes domaines : Secrétariat de la CCD, Mécanisme Mondial pour l'Environnement, OSS, responsables du programme sur l'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire;

-prendre beaucoup de contacts avec les partenaires : USAID, ACDI, PNUE, UNFF, Banque Mondiale, IRG ;

On peut donc dire qu'en dépit de blocages enregistrés sur certaines questions jugées vitales par les pays africains, les perspectives ouvertes à l'issue de la Conférence autorisent un certain optimisme quant à une meilleure prise en compte des exigences d'une gestion plus responsable de la planète, au profit des intérêts à long terme de l'ensemble des pays. Il nous appartient de saisir les opportunités ainsi ouvertes. Aussi, le CILSS va mettre en place un mécanisme de suivi.

III.3.- LE CILSS DANS SES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

III.3.1.- Relations avec les pays membres

Comme par le passé, le CILSS entend réaffirmer sa totale disponibilité et une réelle présence aux côtés des pays membres, sous la forme d'une présence forte et effective, non seulement de la part du Secrétaire Exécutif mais également des Directeurs généraux d'AGRHYMET et de l'INSAH, des Conseillers techniques du SE et des Responsables des Programmes majeurs. Ces derniers ont en effet effectué plusieurs missions de contact et de travail dans les pays, qui leur ont notamment donné l'occasion de prendre connaissance des attentes nationales, engager les dialogues programmatiques nécessaires avec les responsables, écouter les conseils et suggestions des autorités politiques et des représentants de la société civile et s'assurer de la mesure dans laquelle les interventions de l'Institution répondent aux besoins exprimés. Les progrès réalisés dans l'exécution des différents programmes et projets en cours d'exécution ou en phase de formulation ainsi que les principaux enjeux, défis et contraintes auxquels la sous-région et le CILSS doivent faire face ont également fait l'objet d'échanges attentifs au cours de ces rencontres.

Le rôle des CONACILSS doit être, une fois de plus, largement magnifié, ces derniers étant devenus des interfaces de plus en plus multi-acteurs entre l'Institution, les autorités nationales et les populations et, à ce titre des atouts essentiels des démarches participatives mises en œuvre pour l'élaboration et la réalisation de ses activités sur le terrain. Leurs moyens encore relativement limités seront renforcés en 2003, dans la mesure des possibilités.

III.3.2.- Relations avec les autres Organisations Inter-Gouvernementales de la région

Parallèlement à la recherche d'une plus grande affirmation du rôle du CILSS en matière de gestion de la SA et de la GRN dans la sous-région, les démarches de rapprochement en direction de la CEDEAO se sont notamment renforcées, en vue notamment d'établir des synergies plus fortes entre les deux organisations dans les domaines d'intérêt commun.

En particulier, la mise en œuvre du NEPAD devrait être l'occasion de concrétiser ce rapprochement, la CEDEAO ayant décidé, comme déjà indiqué plus haut, de confier au CILSS la responsabilité technique d'assurer la formulation de propositions d'interventions relevant des domaines de l'agriculture et de l'environnement pour le compte de l'ensemble de ses pays membres. L'élaboration et la coordination de la mise en œuvre de la future politique agricole commune de la région ouest-africaine devrait constituer la première mission à réaliser par le CILSS dans ce cadre.

Vis-à-vis des autres OIG de la région et du Sahel (UMA, UEMOA et CEMAC), la recherche d'une plus grande complémentarité des stratégies et programmes demeurent une constante de l'action du CILSS. Il reste cependant que cette recherche mériterait d'être renforcée et conduite sur des bases plus systématiques que par le passé, dans le but d'arriver à un arbitrage consensuel entre leurs missions respectives, d'éviter les conflits de programmes préjudiciables à leur efficacité d'ensemble et d'optimiser les services globalement rendus aux pays membres et aux populations sahéliennes qui sont les bénéficiaires ultimes desdits programmes.

La collaboration avec les OIG dites de proximité (ABN, CBLT, OMVS, OMVG, ...) sera enfin relancée au cours de l'année 2003, en particulier dans le cadre de l'exercice, par le CILSS, de ses nouvelles responsabilités dans l'opérationnalisation du NEPAD et de tous autres programmes complémentaires qui pourraient être conduits en relation et/ou pour le compte de la CEDEAO.

III.3.3.- Relations avec les autres acteurs régionaux spécialisés

Les activités d'appui à la société civile sahélienne en général, aux réseaux sous-régionaux d'acteurs créés avec le soutien direct du CILSS (Réseau des Femmes sahéliennes, Plateforme paysanne, Plateforme des jeunes, INTERFACE, Réseau des Parlementaires, Réseau des ONG, ...) ont toujours été prises en charge par les Programmes, dans le cadre normal de leurs activités.

Une plus grande attention a été accordée à cette importante question au cours de l'année 2002, conformément aux orientations définies dans ce sens par le Processus « Sahel 21 » et le Cadre stratégique de Sécurité alimentaire ainsi que dans les principes de mise en œuvre du PASR et du Plan d'Action de Ouagadougou. Des représentants qualifiés de ces réseaux ont ainsi pris une part active et très appréciée à nombre de rencontres générales ou spécifiques organisées par le CILSS autour de ses activités et programmes.

Plus concrètement, un appui a été donné, avec le concours financier de l'USAID, au Réseau des Femmes Sahéliennes(REFESA) pour l'élaboration d'un programme spécifique de promotion de la sécurité alimentaire de la femme sahélienne et des contacts ont été établis avec d'autres partenaires (PNUD, Fonds d'équipement des Nations-Unies, FIDA) pour le financement de ce programme spécifique. La Plate-forme des paysans du Sahel a également reçu un appui du CILSS , à travers le financement des missions de contacts de son Président, dans les pays et au niveau international comme pour sa participation au Sommet de Johannesburg.

III.3.4.- Relations avec les partenaires au développement

La recherche de ressources externes pour le financement des programmes et projets constitue également une activité constante du Secrétariat Exécutif, et elle ne s'est pas ralentie au cours de l'année 2002, dans le prolongement des recommandations du Conseil portant :

- sur la nécessité de contacts plus rapprochés du CILSS avec le Mécanisme Mondial pour le Financement de la CCD, de façon à concrétiser les possibilités de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires des PAN/LCD et du PASR ;
- et sur la mise en œuvre urgente de tous voies et moyens en vue d'une meilleure mobilisation des ressources disponibles en faveur des populations sahéliennes (plaidoyer, lobbying, formulation de projets et programmes pertinents, ...).

Dans ces domaines, le Secrétariat Exécutif n'a pas ménagé ses efforts pour renforcer ses relations déjà solides avec les partenaires traditionnels de l'Institution (USA, Union Européenne, Allemagne, France, Italie, Canada, Pays-Bas, Danemark, ...) ainsi qu'avec les principales institutions internationales spécialisées intervenant dans la sous-région, en particulier le PNUD/ l'UNSO, le Secrétariat de la CCD, la Banque Mondiale. Ceci a permis d'ores et déjà de signer plusieurs Conventions de financement en 2002 :

- avec l'USAID pour un montant de 68 millions de \$US en appui à l'ensemble des activités CILSS;
- avec le Canada pour un montant de 5 millions \$ canadiens pour les activités dans le domaine des changements climatiques ;
- avec le Danemark pour un montant de 4milliards de FCFA dans le domaine de la formation ;
- avec l'Union européenne pour un montant de 5,4 millions d'Euros pour les énergies domestiques et alternatives(PREDAS) , en complément des 78 millions de 2001 dans le cadre du PRS .

Avec le Mécanisme Mondial pour le Financement de la CCD, nous avons organisé en collaboration avec la CEDEAO, un important atelier pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du PASR /AO, qui a rassemblé tous les acteurs concernés . Les conclusions font actuellement l'objet d'un suivi rapproché pour leur mise en œuvre.

Ces efforts seront renforcés par le Secrétariat Exécutif, qui s'engage d'ores et déjà à s'investir très activement au cours de l'année 2003, avec le plein appui des Etats membres, dans la recherche des importants financements nécessaires à la réalisation des activités pratiques de l'Institution.

IV.- PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR ET RECOMMANDATIONS

IV.1.- DANS LES DOMAINES DU POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL, DU PILOTAGE ET DE LA PLANIFICATION

- **La préparation du Sommet de Nouakchott**

Le prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du CILSS aura lieu à la fin de l'année 2003, en Mauritanie. L'Institution devra présenter, à cette occasion, un premier bilan de la mise en œuvre du Cadre stratégique de sécurité alimentaire durable adopté par le précédent Sommet.

Ce Sommet pourrait également être l'occasion de présenter une première édition d'un « Bilan économique, social et environnemental du Sahel » dont le Secrétaire Exécutif a annoncé la parution régulière dans son rapport de l'année dernière. Ce document à parution triennale rassemblera l'ensemble des indicateurs de développement humain durable disponibles sur le Sahel et fera une revue générale des problématiques de développement et des transformations en cours dans la sous-région ainsi que des principales options de solutions pertinentes. Son élaboration nécessitera la mobilisation non seulement de l'ensemble des compétences du CILSS, mais également celles des réseaux d'acteurs sous-régionaux, et devra également permettre la consolidation des relations de partenariat avec les institutions régionales et internationales (PNUD, PNUE, Banque mondiale, ...). Des termes de référence seront élaborés d'ici la fin du mois de décembre pour évaluer la faisabilité technique et financière de ce « Bilan du Sahel ».

- **La mise en application des recommandations de portée politique ou stratégique formulées à l'issue de la dernière rencontre organisée à Bamako, pour la validation de la stratégie régionale et du programme quinquennal de sécurité alimentaire, à savoir :**
 - mieux positionner le CILSS et renforcer son action dans les dynamiques d'intégration en cours, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des domaines d'intervention du NEPAD relevant du mandat de l'institution ;

- continuer la dynamique d'opérationnalisation des cinq priorités du processus « Sahel 21 » dans toutes ses dimensions (SA, GRN, population et développement, développement humain, croissance durable, accès aux marchés, lutte contre la pauvreté,) ;
 - engager le CILSS dans la dynamique d'une meilleure coopération avec les autres acteurs régionaux, en particulier les OIG d'intégration régionale concernées par l'espace sahélien (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, UMA).
- **Le réajustement des systèmes et outils de planification stratégique et opérationnelle**

Sur le plan stratégique, le Secrétariat Exécutif s'engage à organiser, au cours de l'année 2003, une évaluation externe indépendante du Cadre décennal 1995-2004, dans la perspective de donner à l'Institution les moyens de s'adapter durablement aux changements prévisibles à moyen et long termes sur les plans sous-régional, régional et international en constante mutation, par l'adoption d'un nouveau Cadre décennal couvrant la période 2004-2013.

Les travaux de préparation du Plan Triennal 2002-2004 ont également constitué l'occasion d'appuyer les pays dans la finalisation des travaux actuellement engagés pour l'élaboration de leurs stratégies nationales de sécurité alimentaire durable et de leurs premiers Programmes quinquennaux 2003-2007 de mise en œuvre et d'assurer le développement des travaux thématiques actuellement conduits pour la mise en œuvre opérationnelle du PASR.

Cette évaluation du Cadre décennal et la prise en compte des nouvelles orientations (CSSA, PASR, etc....) permettront au CILSS d'élaborer un Plan 2004-2006 plus conforme aux attentes des pays membres.

Quant au nouveau système de suivi-évaluation à mettre en place, le manuel élaboré à cet effet sera disponible avant la fin de l'année en cours. L'année 2003 sera ainsi entièrement consacrée (1) à la mise en œuvre effective du système, pour une courte phase de test ; (2) à l'institutionnalisation du système à l'échelle de l'ensemble des services, après évaluation des résultats du test et validation des options retenues.

IV.2.- DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Les principaux chantiers ouverts pour l'Institution concernent :

- **La réalisation des premières étapes de la mise en œuvre de la Stratégie régionale de sécurité alimentaire**

Au regard des souhaits exprimés par les pays quant à la mise en place rapide des organes chargés d'assurer le pilotage et l'exécution des stratégies et programmes régionaux, ainsi qu'à la mobilisation des financements nécessaires au niveau des pays, des acteurs régionaux et des partenaires, il est incontestable que la crédibilité institutionnelle à court terme du CILSS dépendra en grande partie de sa capacité à engager efficacement ses premières étapes. Il est, en conséquence, urgent d'engager le dialogue avec les agences de financement potentiellement intéressées, notamment dans le cadre plus large du DAG. Il en est également de même de la mise à niveau jugée nécessaire de la programmation des activités de l'Institution.

Sur un plan plus pratique, il conviendra d'activer :

- la mise en place du Conseil régional de Sécurité alimentaire et du Comité exécutif restreint ;
- la mise en place du Secrétariat technique ;
- la finalisation des dossiers spécifiques d'investissements prioritaires (maîtrise de l'eau, fertilité des sols, élevage, pêche, énergies domestiques renouvelables,).

- La contribution du CILSS à l'élaboration du volet agricole du NEPAD et au PAC/Afrique de l'Ouest

Conformément au mandat reçu à ce titre, le CILSS prépare un projet de document sur la base d'une consultation large des OIG et réseaux d'acteurs de la région. Une première version de ce document est disponible pour servir d'appel à contributions en direction des autres OIG et des réseaux d'acteurs, ce processus d'élaboration devant se prolonger jusqu'au mois de mars 2003. Dans le même temps, le CILSS devra engager les importants travaux d'élaboration de la future politique agricole commune de l'Afrique de l'Ouest, qui couvriront l'ensemble de l'année 2003. Il faut rappeler que cette initiative fait suite à une demande d'appui formellement adressée au CILSS par la CEDEAO. Un diagnostic des politiques en cours dans les pays sera fait dans l'optique de mieux appréhender leurs points de convergence et de divergence et d'identifier les éléments de contenu de la PAC. Le processus sera piloté par la CEDEAO, le CILSS en assurant le secrétariat technique. Un mécanisme de coordination comprenant un comité de pilotage (CEDEAO, CILSS, UEMOA et FAO) et un comité technique (membres du CP, autres OIG, institutions internationales, USAID, UE et personnes ressources) sera mis en place.

- Le développement des activités pratiques liées à la promotion de la sécurité alimentaire

Les dossiers déjà ouverts, notamment ceux considérés aujourd'hui comme des activités pérennes du CILSS, à savoir la réduction des entraves aux échanges régionaux, la prévention et la gestion des crises alimentaires, la valorisation des produits agricoles locaux, etc.... se poursuivront de façon plus active pour capitaliser les acquis importants obtenus des années durant.

Les efforts seront focalisés en particulier sur les initiatives innovantes : l'amélioration de la connaissance de la problématique d'accès aux denrées alimentaires des groupes vulnérables, la phase pilote de l'observatoire des pratiques anormales, la matérialisation de la bourse régionale de fret, l'organisation de la journée de 2003 et d'une réunion politique sur la transformation agroalimentaire.

IV.3.- DANS LE DOMAINE DE LA GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES NATURELLES

Les activités porteront principalement sur :

- La formulation de nouvelles orientations pour le prochain Cadre décennal d'intervention du CILSS en matière de Gestion rationnelle des ressources naturelles

Dans la perspective de l'arrivée à terme du Cadre décennal adopté en 1994 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement à Praia (Cap-Vert), une réflexion approfondie sera engagée sur les nouvelles orientations à donner à l'action de l'Institution en matière de GRN pour la prochaine décennie. Une évaluation détaillée de l'impact des politiques menées par le CILSS dans ce domaine, l'analyse des tendances lourdes probables de l'évolution à moyen terme des ressources naturelles au Sahel ainsi que la prise en compte des préoccupations exprimées par les principaux acteurs sous-régionaux concernés devront permettre de définir, sur des bases consensuelles et participatives, les nouveaux buts, objectifs, résultats et lignes d'intervention les plus pertinents à ce titre pour le Sahel, au regard des problématiques, enjeux, défis et contraintes actuels et à terme.

- La poursuite des activités de mise en œuvre du PASR dans les domaines d'intervention jugés prioritaires

Le CILSS entend s'engager plus activement, au cours des prochains mois, dans la continuation des travaux de mise en œuvre opérationnelle du PASR. Cet engagement se manifestera par l'élaboration de projets et programmes concrets dans les domaines d'intervention sur lesquels le CSRC s'est déjà prononcé favorablement, à l'occasion de l'examen des documents cadres opérationnels. L'intervention portera sur les domaines suivants :

- la gestion durable des ressources hydrauliques partagées en Afrique de l'Ouest et au Tchad ;
- la gestion durable des ressources végétales et animales transfrontalières partagées ;
- la lutte contre les ennemis des cultures des essences forestières et des animaux ;
- l'alerte précoce et atténuation des effets de la sécheresse ;
- le développement et la gestion rationnelle des ressources énergétiques.

La réalisation des activités ci-dessus permettra de disposer, à court terme, de projets et/ou programmes bancables dans les groupes thématiques les plus avancés. On peut, en outre, raisonnablement estimer que ces résultats encourageront les GT en retard sur l'opérationnalisation du Programme à engager de façon plus active les travaux relatifs aux domaines d'intervention dont ils ont la charge.

- **La préparation d'un document de référence sur l'état de l'environnement au Sahel**

Conformément aux engagements pris au cours du 36ème Conseil des Ministres par le Secrétaire Exécutif du CILSS, un document de réflexion et de synthèse sur l'état de l'environnement au Sahel est en cours de préparation. Il servira principalement à fournir aux décideurs sahéliens et à l'ensemble des acteurs concernés et des partenaires intéressés les éléments nécessaires à la prise de décisions précises et argumentées, à partir de situations, d'évolutions et de relations avérées dans les domaines de l'environnement et de la gestion rationnelle des ressources naturelles aussi bien dans la sous-région qu'à l'échelle de chacun des pays membres.

IV.4.- DANS LE DOMAINE DES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

- Des partenaires crédibles ainsi que des représentants du secteur privé sahélien et de grandes Fondations internationales ont marqué leur vif intérêt pour la Fondation pour le Développement durable du Sahel. En application des instructions données par le Président en exercice lors de son lancement officiel, la mise en place effective du Conseil de Fondation devrait intervenir le plus rapidement possible de façon à maintenir cette dynamique déjà largement engagée.
- Dans le but d'améliorer les taux d'utilisation des ressources qui leur ont été allouées par la BID et le Fonds kowétien, les pays devraient s'engager plus activement dans la réalisation des opérations requises pour assurer leur mobilisation effective. Le Secrétariat Exécutif prendra en outre, en liaison avec le Secrétariat général de l'OCI, des contacts préliminaires pour la mobilisation de ressources supplémentaires auprès des autres partenaires arabes de coopération (Fonds de l'OPEP, BADEA, Etat du Qatar, Emirats Arabes Unis, Libye).
- Suite aux conclusions du Sommet Mondial de Johannesburg et de l'adoption à Bamako de la stratégie régionale et du programme de sécurité alimentaire, le CILSS engagera les démarches nécessaires auprès de ses partenaires de coopération pour assurer leur mise en œuvre dans les meilleurs délais, dans la continuité des bons rapports de confiance et de solidarité qu'il a toujours institués avec ces derniers. D'ores et déjà, le Groupe des donateurs du CILSS (DAG) a été redynamisé et les collaborations établies avec la Banque Mondiale, le PNUD, la BAD et le Mécanisme Mondial pour l'Environnement seront approfondies afin de déboucher sur des financements.

IV.5.- DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les interventions prioritaires porteront sur les points suivants :

- Mise en œuvre complète des actions engagées au cours de l'année écoulée pour la mobilisation des agents autour des objectifs fixés à l'Institution, notamment en matière d'évaluation de leurs performances, de gestion transparente des carrières, de motivation et de formation ;

- Réaffirmation des engagements des Etats membres à s'acquitter dans les délais de leurs contributions au budget de l'Institution, dans la mesure où les performances réalisées dans ce domaine déterminent, dans une large mesure, le comportement des partenaires au développement dans la permanence et le niveau de leurs appuis financiers ;
- Mise en place de règles et procédures susceptibles d'améliorer les taux de mobilisation des contributions financières ayant fait l'objet d'accords avec certains partenaires ;
- Réduction du solde de trésorerie de l'Insah , qui obère la situation globale à cet égard et fragilise les performances de l'ensemble du CILSS.
- Respect des Accords de siège et mise en œuvre plus rigoureuse des dispositions du statut du personnel ;
- Mise en œuvre du Manuel de procédures révisé, du nouveau logiciel de comptabilité, de la fiche d'évaluation révisée du personnel, du plan de résorption des arriérés de congés ;
- Poursuite du programme de formation continue du personnel
-

CONCLUSION

Depuis sa création, le CILSS a fondé toute son action sur le principe de la solidarité entre ses pays membres eux-mêmes et entre ces pays et la Communauté des amis du Sahel. Il a toujours travaillé dans un esprit de partage. Cette philosophie est inscrite dans ses textes fondateurs et dans les principes mêmes de sa structuration. Elle a été renforcée par l'adoption généralisée des approches participatives au niveau de l'ensemble de ses démembrements et l'application du principe consistant à favoriser autant que possible la mise en œuvre des programmes au sein des pays par les relais nationaux créés à cette fin.

En tant que cadre de concertation, il est avant tout un espace où se rencontrent les Sahéliens et leurs amis de la Communauté internationale, un lieu de dialogue sur les enjeux et défis ainsi que sur les principales problématiques liés à la sécurité alimentaire et à la gestion des ressources naturelles, à la lutte contre la désertification et à la lutte contre la pauvreté. Enfin, le CILSS travaille en permanence pour assurer la présence effective des Sahéliens dans les grands foras internationaux où se discutent les enjeux futurs du Monde. Les résultats obtenus en ces occasions contribuent à re-légitimer, s'il en était encore besoin, son ancrage sur son mandat et sur ses missions essentielles, dans le but de créer et de maintenir les conditions structurelles d'un développement durable de la sous-région.